

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4017 - Mardi 07 Décembre 2021 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE NATIONAL :

Pour Mzimba, "Azali doit être acteur et non le contraire"



Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

PLAQUES D'IMMATRICULATION :

Les automobilistes se plient aux règles

LIRE PAGE 3

COMMERCE

Les arbitres et médiateurs de la CACOM ont été formés à Mohéli

Du jeudi au dimanche dernier, s'est tenue à la salle de conférence de la CCIA-Mohéli, une formation sur les techniques d'arbitrage et médiation commerciale OHADA au profit de professionnels de divers domaines autour des affaires.

Cette formation de quatre jours vient finaliser le processus, enclenché par l'Union des Chambres de Commerce (UCCIA), en partenariat avec la Chambre de Commerce de Mohéli avec l'appui financier du PNUD, pour déployer les services de la Cour d'arbitrage des Comores à Fomboni Mohéli. Cette formation a pour but d'élargir des connaissances, de procédures, de règles ainsi que de la déontologie qui entoure la



pratique de l'arbitrage de la CACOM.

En effet, la Cour d'arbitrage des Comores (CACOM) a ouvert ses portes à Fomboni, en octobre dernier. Il est devenu indispensable d'y former des médiateurs et des arbitres pour permettre de parfaire ce déploiement. Tout l'intérêt de la

CACOM, selon les responsables, réside dans la performance et la pertinence de ses ressources humaines notamment de ses arbitres ainsi que ses médiateurs. Ils doivent être pertinents dans leurs domaines d'expertise qu'il faut renforcer et consolider les compétences dans l'exercice des modes alternatifs de règlement de

conflits.

Ces séances de formations sont animées conjointement par Maître Djamel El-dine Bacar, Avocat au Barreau de Moroni et arbitre à la CACOM et madame Sitty Karima Mohamed secrétaire permanente à la CACOM. Les échanges sont basés sur les pratiques et les techniques d'arbitrage et celles de la médiation. Lors de cette formation, il a aussi été question d'explicitier les responsabilités de chaque partie prenante, surtout celle de l'arbitre et du médiateur sur les procédures. Mais aussi démontrer la portée de chacun des actes qui interviennent pendant les procédures, comprendre et intégrer les bons gestes déontologiques pour mieux servir.

« Cette formation est un début et nous allons continuer à renforcer les

capacités de la CACOM et de ses ressources humaines sur l'étendue du territoire comorien afin de pouvoir proposer et offrir des meilleurs prestations aux opérateurs économiques et, ainsi de permettre une amélioration de notre environnement des affaires » disait l'arbitre maître Djamel El-dine Bacar.

Recourir à l'arbitrage ou à la médiation donc à la CACOM, selon maître Djamel, c'est de contribuer au désengorgement des tribunaux étatiques, et contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires en Union des Comores. « C'est aussi recourir à une justice spécialisée en garantissant une célérité, une confidentialité et une souplesse mais aussi, une maîtrise des procédures ... » dit-il.

Riwad

La commune de Mutsamudu a tenu samedi dernier son 3e Conseil municipal de l'année à Moimoi (quartier). Des notables, hommes et femmes, chefs des quartiers et conseillers municipaux ont été présents sous la présidence de Zarouki Bouchrane, maire de Mutsamudu. Le montant estimatif pour couvrir le lit de la rivière entre les deux ponts est de près de 50 millions de francs.

À la place centrale de Moimoi a eu lieu le 3e Conseil municipal de l'année. Cette rencontre consistait à échanger et présenter plusieurs projets de la ville. Il s'agissait surtout de présenter les projets qui désormais vont mobiliser les efforts de la mairie dans le cadre de l'aménagement de la ville afin d'augmenter l'espace, un facteur qui générera des revenus. On a examiné entre autres l'aménagement de la place de Mroni avec le ralliement

COMMUNE DE MUTSAMUDU :

Les deux ponts de M'roni et l'aménagement de Dodin au cœur du conseil

des deux ponts par une dalle pour créer un espace de commerce et de loisirs, la protection du lit de la rivière, la régulation du trafic et l'aménagement de Dodin. « Ce ne sont pas les projets qui manquent à Mutsamudu. La ville a grand besoin d'aération pour redonner la vraie image d'une capitale mais le nerf de la guerre est un gros frein pour le développement de la commune », explique un conseiller municipal.

La délinquance juvénile préoccupe aussi la mairie. Rappelons l'enlèvement musclé du conteneur qui était installé à Minadzini, un conteneur qui vendait au cœur de la ville toute sorte de produits stupéfiants. C'était le siège social des "enfants

ordures" venant de plusieurs bords de la commune. Le Maire a gagné cette bataille grâce à la main forte de la gendarmerie nationale.

Les personnes handicapés et vulnérables n'ont pas été oubliés aussi par ce troisième conseil de l'année. « L'aménagement du marché de Hampanga pour créer une école pour handicapés au 2e étage et un espace de loisirs est en réflexion », annonce le maire de la capitale. Dans la même occasion, la mairie se projette au sujet des jumelages avec des communes de France, de la Réunion et de Mayotte en particulier, la commune de Mamoudzou pour le développement de l'île.

Nabil Jaffar



FOOTBALL, 3E JOURNÉE D1 :

Deuxième victoire pour Volcan Club

La troisième journée du championnat de D1 de Ngazidja s'est déroulée samedi 04 décembre. Le club de la capitale Volcan club a décroché sa deuxième victoire face à Elan club par 1 but à 0 à Mitsoudjé. Il est à trois points de l'USZ qui est toujours leader. Il suffit qu'il gagne son match de retard ce mercredi pour retrouver son rang de champion en titre.

Le championnat de football comorien de D1 à Ngazidja prend un rythme plus intense et très serré. La 3e journée a eu lieu samedi dernier et Volcan Club de Moroni a décroché sa deuxième victoire face à Elan club de Mitsoudje par 1 but à 0. Les enfants de Zainoudine Msoili sont à deux doigts de rattraper l'Union sportive



de Zilimadjou Usz (Bonbon Ndjema). Il suffit qu'il gagne son match de retard contre Alizé Fort de Salimani Hambou ce mercredi. « On est venu ici chercher les trois points,

comme notre adversaire. Dieu merci, on a gagné le match. Vous savez qu'Elan club est une équipe extraordinaire et expérimenté, mais on a beaucoup étudié avant de venir

ici. Le travail a donné ses fruits », avance Zainoudine Msoili, le coach de Volcan Club de Moroni. Pour le match contre Alizé Fort, il montre que le match sera difficile. « On va jouer ce match à l'extérieur et nous comptons le gagner pour continuer notre sans faute », poursuit-il.

De son côté, le coach d'Elan club se dit piégé par ce match. « La nuit me porte conseil », lance-t-il, avant d'ajouter que « c'est un projet, ça fait déjà deux semaines qu'on a commencé à mettre en place. Mais je pense qu'il y a des défaillances. Pourtant j'ai souhaité beaucoup de choses au niveau de l'équipe. Et quant on voit les mauvais recrutements, je me sens piégé. J'aurais aimé aussi donner la chance aux jeunes joueurs pour montrer leurs talents. Mais ce qui me choque le

plus, on fait la mise en place avant le match, et il y'a des joueurs qui ne viennent pas. Le club doit régler la situation avant que ça soit trop tard ».

Au terme de cette 3e journée, Bonbon Ndjema reste toujours en tête du championnat en battant JACM 1 but à 0. Grâce à leur attaquant Mohamed Youssouf alias Narcisse, qui marqué son troisième en ce début de saison. Quant à l'Union sportive de Ntsaoueni, il a battu FC Malé par 1 but à 0, Alizé fort sort vainqueur contre FC Hantsindzi 1 but à 0 et Ngaya club bat Aventure club 1 but à 0 et enfin Étoile des Comores signe sa première victoire face à Djabal club par le même score.

Nassuf Ben Amad

DIALOGUE NATIONAL :

Pour Mzimba, "Azali doit être acteur et non le contraire"

Selon Me Ibrahim Mzimba, le décret sur le dialogue inter-comorien se résume en un mot, les « élections ». Ce décret n'est également pas correct ni au point juridique ni politique. Le président doit être acteur et non celui à qui on doit remettre les conclusions de ce dialogue.

Dans un entretien accordé aux médias comoriens à Paris, Me Ibrahim Ali Mzimba est revenu sur le dialogue national. D'après cet ancien candidat aux élections présidentielles de 2019, le dialogue tant clamé par le président de la République n'est pas encore consistant. Jusque là, ce dernier se résume en un seul mot « l'or-

ganisation des élections ». En effet, trois points ont été soulevés à savoir le renforcement démocratique, le processus électoral et parachever les institutions. Alors que ce n'est pas les sujets qui manquent. « Il y a des sujets très importants à discuter en l'occurrence, la vision de la démocratie, la justice, la sécurité, le terrorisme, l'armée et la question de la richesse du pays », avance-t-il.

Selon lui, il ne peut pas y avoir un dialogue sans préalable. Et selon lui, l'Union Africaine était bien claire sur son dernier rapport et le président doit respecter ces consignes à savoir la libération des prisonniers politiques à l'instar de l'ancien président Sambi, du gouverneur Salami ainsi que ceux qui sont

en exil. « Nous attendons que le président réalise les préalables de l'UA. Je ne comprends pas comment nous pouvons passer outre les questions de liberté », s'interroge-t-il.

Le candidat malheureux aux élections présidentielles de 2019 montre que la CRC parle d'un processus de renforcement démocratique mais justement renforcer les capacités, c'est la liberté à savoir la liberté d'expression, de la presse, les libertés fondamentales et publiques. « Jusque-là, je ne vois pas le renforcement démocratique alors qu'il y a des gens emprisonnés à cause de leur opinion », explique-t-il, avant d'ajouter que « je suis méfiant de ce dialogue parce qu'il est de mauvai-

se foi ». Parallèlement, le décret n'a pas identifié les acteurs, ce qui est surprenant pour M. Mzimba. « Dans ce cadre, les acteurs devront être identifiés puisqu'il s'agit d'une question politique et ce n'est pas le cas ici. Cette question ne devrait pas passer à l'ombre mais posée sur des bonnes bases, avec des acteurs clés bien identifiés », dit-il.

Depuis le début, le dialogue national avait plusieurs thèmes et aujourd'hui, on se retrouve qu'avec un seul à savoir les élections. Et ça commence à interroger les gens. « Nous avons organisé des élections depuis Djohar jusqu'à 2016 et nous n'avons jamais évoqué un dialogue pour organiser des élections. Car il y a un code électoral, des textes et

une loi. Et je le dis encore, si nous le faisons aujourd'hui, ce serait une supercherie. Nous voyons comment nettoyer les listes surtout la manière de garantir la transparence et c'est les candidats qui devront discuter entre eux », souligne-t-il, avant de dire que « le président doit être acteur et non celui qui doit prendre les conclusions. Le décret a montré clairement qu'il n'y a pas de dialogue car les conclusions doivent être remises aux mains du président et ce n'est pas correct ni sur le plan politique ni juridique », conclut-il, tout en annonçant qu'il refuse de prendre part à une opposition de vengeance.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

La société civile priée de prendre part au dialogue inter comorien

Dans une conférence de presse, le ministre de l'aménagement du territoire Afretane Yssoufa a appelé la société civile à accepter d'aller au dialogue car pour lui, c'est la seule option pour garantir la paix et la stabilité dans le pays.

Soutenu par le cabinet du gouverneur de l'île, le coordinateur de l'action gouvernementale Milissane Hamidia et d'autres autorités politiques, Afretane Yssoufa a pris l'initiative de se prononcer sur le dialogue inter comorien initié par le chef de l'État. Lequel est prévu se tenir le mois de mars prochain. Le ministre de l'aménagement du territoire a d'emblée rappelé l'importance d'un tel dialogue qui, pour lui, doit être inclusif. « C'est d'ailleurs la seule option pour garantir la paix et la cohésion socia-

le », assure-t-il avant d'appeler la société civile à accepter de participer à ce dialogue qui conduira à la réduction de la pauvreté et la croissance de notre économie.

Il a saisi cette opportunité pour parler des infrastructures du pays. Après avoir fait un bref résumé des chantiers déjà réalisés par le chef de l'État, le ministre compte structurer son service pour l'entretien des routes. « On doit protéger tout ce qui est déjà réalisé dans le pays. De ce fait, on va créer une brigade d'entretien courante pour garantir la durabilité des routes » dit-il. Une façon de donner espoir à la population face aux défis de ce dialogue tant vanté par le président Azali et accompagner le programme du Plan Comores Emergent.

Pour Chahalane Mohamed, directeur de cabinet du gouverneur



Fazul, ce dialogue se fera avec ou sans la participation de l'opposition. Selon lui, un comité de 10 personnes est en phase de création dans les prochains jours pour superviser le dialogue. « Il s'agit d'un coordinateur national qui est déjà nommé, 3

experts juristes qui seront recrutés avec un chargé de communication ainsi que 5 experts nationaux dont 2 femmes qui seront des spécialistes en science politique », explique-t-il avant d'ajouter que « le souhait du chef de l'État c'est la participation de

tous les partis politiques y compris ceux de l'opposition, la société civile ainsi que la diaspora. Mais si l'opposition ne se présente pas, cela ne va pas empêcher la tenue du dialogue national ».

Riwad

PLAQUES D'IMMATRICULATION :

Les automobilistes se plient aux règles

Les automobilistes ont compris le message de la gendarmerie. Des files d'attente se rallongent devant les magasins Comor Optic, Ayaz et à Gobadjou dans l'objectif de se confectionner une plaque conforme aux règles. La date butoir est fixée à la fin de ce mois de décembre.

Bien que la gendarmerie ait accordé aux propriétaires des véhicules de choisir le type de matériel, plastique ou aluminium, ils sont nombreux à se rendre chez New Bazar pour se procurer de la nouvelle plaque minéralogique avec des écritures en blanc sur fond noir, et surtout lisible à 10 mètres. Sur les lieux, des voitures, des minibus, voir même des motos rallongent la route de Magoudjou jusqu'à Comor Optic. Chacun

attend son tour pour se munir de la fameuse plaque. « Je suis venu ici depuis 6 heures du matin et voilà il est midi, j'attends toujours mon tour. Les choses sont difficiles, car

du jour au lendemain, on nous oblige à changer de plaque. En tout cas moi j'ai eu de la chance contrairement à d'autres qui ont été obligés de payer une amende », avance



Patrick, un jeune originaire de Chezani.

Depuis la semaine dernière, les forces de l'ordre sont sur le terrain pour obliger les usagers à changer leurs plaques d'immatriculation. « Nous n'avons pas le choix, nous sommes obligés de nous conformer aux règles. Le prix varie selon les plaquettes et la dimension, entre 6500 fc à 7500 fc », souligne Elhad Mohamed, avant d'ajouter que « le choix de venir à New Bazar se résume à la rapidité. Les autres endroits sont connus pas leur lenteur et ici la situation se règle le même jour. Nous ne voulons pas des problèmes avec la gendarmerie ». Même son de cloche pour Youssouf qui donne plus de confiance à New Bazar en revanche mais s'étonne de ces règles hâtives de la gendarmerie. « J'ai perdu tout

mon temps ici, car je ne veux plus avoir des problèmes », dit-il.

Si une file indienne a été constatée chez Comor Optic, ce n'est pas le cas chez Ayaz ou à Gobadjou, où les choses se déroulaient comme sur des roulettes. Pour rappel, lors de la conférence de presse tenue par la gendarmerie samedi dernier, la brigade routière a expliqué que cette opération a été motivée par la volonté de renforcer la lutte contre les délits et les crimes impliquant des voitures mais aussi l'instauration d'un système pour harmoniser les plaques d'immatriculation en vue de leur identification selon leur usage civil, administratif ou diplomatique, et ainsi éviter une certaine anarchie qui semble perdurer depuis des années.

Andjouza Abouheir

CULTURE

Zoub, le meilleur artiste de l'année accueilli en héros dans son île natale

Le gagnant du prix du meilleur artiste masculin et du meilleur clip de l'année 2021

Zoub mars est arrivé ce dimanche à Mohéli. Un accueil en fanfare lui a été réservé.



"Merci pour ces magnifiques trophées. On a gagné le prix du meilleur artiste masculin de l'année 2021 et du meilleur clip de l'année. Tout cela n'aurait pas été possible sans vous, votre amour et votre soutien ! Grand merci aussi à ComCom SA et leurs partenaires pour cette magnifique soirée, dont on espère être la première d'une longue série. Félicitations aussi à tous ceux qui étaient nominés ce soir, continuons à nous battre pour ce qu'on aime, les récompenses on en aura tous. Le meilleur reste à venir, encore merci pour tout » tels sont les premiers mots du lauréat d'un doublé ce samedi au restaurant L'aquarium.

Ils étaient 11 candidats qui disputaient ce titre cette année dont, Ibou-blak, Momo boss, capitaine Djez, Pedro Karim, Bahata, Djamsaid, Fahid le bled'art, Many le coq, Titi le fourbé, JTCN et zoub mars. Et c'est ce dernier Zoubdou Moctar Zouboudou de son vrai nom et qui n'a commencé à enregistrer des chansons pour la première fois qu'en 2016 vient de l'emporter. Ce jeune artiste de 24 ans n'a pas tardé à se rendre à son île natale Mohéli

ce dimanche pour savourer et fêter avec ses amis, famille et proches ces bons moments de sa carrière d'artiste.

Dès sa descente d'avion à l'aéroport de Bandar es Salam, l'ambassadeur de la société de la téléphonie mobile Telma, a été accueilli en héros par la jeunesse de l'île de Djumbé Fatma. En cette période de pénurie d'essence, un long cortège de voitures a pu accompagner la star dans une ambiance très électrique.

« Je ne peux que remercier tous ceux qui se sont déplacés jusqu'ici en cette journée très ensoleillée

pour m'honorer » disait l'auteur de Vida Loca (une vie de folie), le titre du clip qui a remporté le prix, pour témoigner sa reconnaissance « je suis trop content de ces trophées et j'espère ne pas les décevoir car ils sont les premiers pour moi mais j'espère qu'ils ne seront pas les derniers car nous allons encore viser loin » a-t-il promis dès sa descente de l'avion. Une réception exceptionnelle lui a été également offerte dans l'après-midi à Fomboni centre.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication
Elhad Said Omar

Rédacteur en chef
Mohamed Youssef

Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COMOR HYDROCARBURES

SOCIETE COMORIENNE DES HYDROCARBURES

Siège social:

MORONI (Union des Comores)

Boite Postale 28

Tél: +269 773 09 71

Fax: +269 773 18 83

E-mail: hydrocom@comorestelecom.km

Moroni le 06 Décembre 2021

VENTE AUX ENCHERES

Il est porté à la connaissance du public que la Société Comorienne des Hydrocarbures met en vente au plus offrant la liste ci-dessous de véhicules.

| N° | Type de véhicules | N° d'immatriculation | Date d'acquisition | Etat du véhicule |
|----|-----------------------|----------------------|--------------------|------------------|
| 1 | RENAULT DUSTER | 338 AX 73 | 13/03/2018 | En panne |
| 2 | HUNDAI TUCSON | 523 T 73 | 07/08/2009 | En Panne |
| 3 | KIA SORENTO | 766 AK 73 | 19/02/2015 | En panne |
| 4 | BUS TOYOTA HIACE | 831 AN 73 | 30/02/2016 | En panne |
| 5 | PICK UP DOUBLE CABINE | 950 AX 73 | 05/06/2018 | En panne |
| 6 | TOYOTA FORTUNER | 539 AR 73 | 07/12/2016 | Bon état |

Toute personne désirant faire l'acquisition d'un ou plusieurs véhicules, doit adresser un courrier sous pli fermé au secrétariat de la Direction de la SCH à Moroni, comportant la mention "vente aux enchères", au plus tard le 13 décembre 2021 à 12h00, en spécifiant dans la lettre :

- * le nom et prénom ou dénomination sociale (pour les entreprises)
- * adresse email ou/et le numéro de téléphone
- * le prix d'acquisition

Tout courrier arrivé après la date limite sera rejeté.

L'ouverture des plis se fera le samedi 16 décembre 2021 à 9h 00 à la salle de conférence de la SCH.

Les visites des véhicules seront effectuées dès le lendemain de la publication de ce communiqué et ce, durant 4 jours de 9h à 14h au dépôt de la SCH à Moroni.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au Chef de Parc de la SCH.